

Saison 2018 / 2019



FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL

COMITE DEPARTEMENTAL du VAL-de-MARNE



RECLAMATION

RAPPORT

RENCONTRE

Nom de l'auteur du rapport : Fonction : <input type="checkbox"/> 1 ^{er} arbitre 2 ^{ème} arbitre <input type="checkbox"/> Marqueur Chronométrateur <input type="checkbox"/> Délégué de club Observateur <input type="checkbox"/> Capitaine A Capitaine B <input type="checkbox"/> Entraîneur A Entraîneur B	<input type="checkbox"/> PRM DM2 DM3 <input type="checkbox"/> PRF DF2 <input type="checkbox"/> Autre compétition : DATE : LIEU : N° Rencontre : EQUIPE A : EQUIPE B : Score au moment de l'erreur supposée : A..... B..... Score final : A..... B.....
---	--

MOMENT DE LA RECLAMATION

L'erreur supposée commise a eu lieu :

Avant la rencontre	Pendant la rencontre	Après la fin de temps de jeu	Après la signature FDM
--------------------	----------------------	------------------------------	------------------------

- Si l'erreur supposée commise a eu lieu pendant le temps de jeu, préciser au cours de quelle période et à quel moment :

1er QT	2ème QT	3ème QT	4ème QT	Prolongation(s) :	1	2	3	4	...
--------	---------	---------	---------	-------------------	---	---	---	---	-----

- Temps affiché au chronomètre de jeu au moment du dépôt de la réclamation :

- Au moment de l'erreur supposée commise, le ballon était mort et le chronomètre de jeu arrêté :	Oui	Non
- Au moment de l'erreur supposée, le ballon était vivant :	Oui	Non

LA FEUILLE DE MARQUE

La réclamation a-t-elle été déposée immédiatement si le ballon était mort, ou au 1er ballon mort suivant l'erreur supposée commise si le ballon était vivant ?

Oui	Non
-----	-----

Si non, pourquoi ?

- La feuille de marque a été renseignée au verso par l'arbitre sous la dictée de l'entraîneur ou du capitaine plaignant :

Oui	Non
-----	-----

Si non, pourquoi ?

- Le capitaine réclamant a signé la case réclamation au recto de la feuille de marque : Oui Non

- Est-ce AVANT ou APRÈS la signature de la feuille de marque par l'arbitre ? Avant Après

- L'aide arbitre, les officiels de table de marque et le responsable de l'organisation ont remis leurs rapports à l'arbitre :

Oui	Non
-----	-----

Si non, pourquoi ?

- Les capitaines ou entraîneurs de chaque équipe, ont contresigné le verso de la feuille de marque et ont été invités à fournir un rapport dans les 24 heures :

Oui	Non
-----	-----

Si non, pourquoi ?

- Un chèque par réclamation du montant défini par les Dispositions Financières FFBB de la saison en cours a-t-il bien été transmis au 1er arbitre par l'équipe réclamante au moment de son enregistrement :

Oui	Non
-----	-----

Si non, cela a-t-il bien été notifié aux équipes et sur la feuille de marque ?

Oui	Non
-----	-----

NATURE DES FAITS

Utiliser le verso de cet imprimé pour rédiger votre rapport avec précision

Fait à _____ le _____ Signature _____

Rapport à remettre à l'arbitre qui l'adressera au plus tard dans les jours ouvrables suivant immédiatement la rencontre soit dans les 24 heures à : **COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE 4 rue Suchet 94700 MAISONS ALFORT. cd94bb@orange.fr**